

## Motion relative aux difficultés des territoires ruraux

La Chambre d'Agriculture de la Lozère, réunie en Session le 8 mars 2018 à Mende, sous la présidence de Madame Christine VALENTIN, adopte la motion suivante :

### Considérant :

- Que les politiques concernant les services publics se traduisent par des réductions importantes d'emploi en Lozère et que cela pénalise les usagers et plus largement l'activité socio-économique déjà fragile de notre territoire de montagne,
- Que les difficultés que rencontre aujourd'hui le secteur sanitaire et social menacent gravement des emplois en Lozère,
- Que la Lozère « terre d'accueil » a acquis une solide expérience dans le domaine sanitaire et social,
- Que de nombreux conjoints d'agriculteurs travaillent dans le secteur sanitaire et social et que le maintien de tous les emplois participe à la préservation d'un territoire vivant,
- Que la présence de maisons de retraite à proximité est très importante pour la qualité de vie des anciens et de leur famille.

### Demande

- Une politique volontariste de maintien des services et des emplois bénéficiant de financements publics, en milieu rural, avec des critères de rentabilité adaptés qui reconnaissent également les effets induits en termes territorial et socio-économique
- Un désenclavement numérique et routier avec l'aménagement de la RN 88 promis depuis 25 ans par le CIAT de Mende et le maintien des lignes de transport ferroviaire.

Délibéré à Mende, le 8 mars 2018

La Présidente

Christine VALENTIN

